



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION

60 rue Vergniaud • 75640 Paris CEDEX 13 • [www.fo-com.com](http://www.fo-com.com) • [postes@fo-com.com](mailto:postes@fo-com.com)

**POSTES – Courrier/DRLC/CTN**

MARS 2011 • Codes B & P

**COM**

**Télévidéocodeurs**

# PRIME AU RENDEMENT, C'est TOUJOURS NON !

**FO EXIGE DE VRAIES  
NÉGOCIATIONS**

Durant plusieurs mois, la Direction de la DRLC a tenté de nous faire croire que la prime proposée n'était pas une prime de rendement... Elle a même essayé, pour imposer sa prime, à jouer de la « carotte et du bâton » avec la promotion des agents... Inacceptable pour FO !

À de nombreuses reprises, FO a consulté le personnel des CTN et à chaque fois les télévidéocodeurs ont refusé une prime de rendement !

La Direction a cru à ses dépens qu'il suffirait d'agiter un « hochet » pour que le personnel le prenne et joue avec ! Les agents ne sont pas des pions mais des femmes et des hommes qui attendent une approche plus humaine dans l'organisation du travail.

N'en déplaise à la DRLC et à sa conception arbitraire du dialogue social, Les Télévidéocodeurs par leur refus expriment leurs ras le bol du toujours plus productif, du manque de reconnaissance professionnelle, de l'absence de considération, de la non prise en compte de la pénibilité de leur activité.

**Ils veulent être écoutés et entendus !**

**Avec Force Ouvrière ils revendiquent :**

- le 2.1 pour tous les télévidéocodeurs,
- une prime de technicité de 100 €/mois,
- une prime de pénibilité de 100 €/mois,
- la prise en charge des frais ophtalmologiques,
- ¼ h de pause toutes les heures,
- une étude « sérieuse » sur les TMS dans les CTN.



**FO poursuit son combat pour l'aboutissement des revendications  
FOCOM est à l'écoute de tous les Télévidéocodeurs.  
N'hésitez pas à contacter vos représentants locaux FO.**